



La feuille de chou du Péri

Temps d'Activités Périscolaires N° 7 - juillet 2017



Madame, Monsieur, Chers Parents,

Pour cette fin d'année scolaire, nous vous proposons une « Feuille de Chou du Péri » exceptionnelle avec plus de photos de vos enfants.

Depuis la mise en place des T.A.P. en septembre 2014 à Tomblaine, la fréquentation des enfants n'a cessé d'augmenter. De 81% en 2014 jusqu'à 87% des enfants scolarisés en 2017.

Il faut dire qu'à Tomblaine, les T.A.P. sont gratuits pour

les familles et que les activités proposées à vos enfants sont encadrées par une équipe d'animation qualifiée et professionnelle.

La commune organise et finance de nombreuses formations aux animateurs et animatrices, comme :

- La formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur), soit entre 10 et 12 animateurs et animatrices par an.
- La formation B.A.F.D. (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur), (en 2017, deux nouveaux directeurs en formation).
- Des Masterclasses organisées dans le cadre du Festival de Théâtre « Aux Actes Citoyens » aussi bien pour les élèves de CM2 que les animateurs.
- Un Moniteur-Educateur en formation par alternance.
- La formation B.P.J.E.P.S (Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et du Sport) pour 2 animateurs.
- La formation de Surveillant de Baignade pour 10 jeunes Tomblainois chaque année.
- La participation d'intervenants professionnels dans les domaines Sportifs et Culturels.

De plus, un suivi pédagogique est mis en place sur les 3 groupes scolaires. Les référents sont Jérémy BOLLE, Amélie BRACHET et Patricia HERMAN qui travaillent conjointement avec les directeurs et les enseignants. Ils sont également à l'écoute des familles.

Pour votre information à la rentrée prochaine, l'Organisation du Temps Scolaire reste inchangée et la commune a renouvelé son Renouvellement du Projet Educatif De Territoire auprès des services de l'Etat.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous à la rentrée prochaine.

Hervé FERON

Maire de Tomblaine



Christiane DEFAUX

Adjointe déléguée à l'Enfance,
à l'Accès au Savoir et à la Culture

Commune de
TOMBLAINE



Speedminton



Réalisation d'un clip



Activité



Théâtre



Basket



Jeu de société



Jeu musical



Jeu extérieur



Sta



Travail manuel



Mosaïque



Peinture



Chant



Groupes scolaire
Pierre Brossolette



Jeu collectif



Je fabrique et je joue



Ép



Fabrication d'instruments de musique



Autour des contes



Jeu extérieur



Fabrication de sculpture (Girafe)



Tae

Groupe scolaire
 Jules Ferry



Arts plastiques



Les arts du cirque



Peinture



Le pointillisme



Kwondo



Jeu autour du handicap



A la manière de Keith Haring



Le sport et le handicap



Prévention routière

Groupes scolaire
Elisabeth et Robert
Badinter



Jeu collectif



Jeu extérieur



Activité



Danse



Chant



Modelage



Arts plastiques



Manuelle



Jeu de relais



Cuisine



Renouvellement du P rojet
E ducatif D e T erritoire
à Tomblaine

L'objectif du P.E.D.T. est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire.

Les T.A.P.

S'inscrivant dans la continuité de l'école, les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30, les TAP sont gratuits. Les familles sont donc libres d'inscrire ou non leurs enfants (fiche d'inscription au trimestre).

Pour les enfants des écoles maternelles :

Les animatrices proposent des ateliers où les enfants peuvent s'adonner à des activités de détente (réveil échelonné pour les petits).

- jeux de motricité à l'intérieur ou à l'extérieur (jeux collectifs, parcours de motricité, vélos...)
- des ateliers modelage, jeux de société, jeux de construction, lecture de contes...

Un programme d'activités est distribué aux familles en début de trimestre. Le but étant d'informer les parents de ce que font leurs enfants pendant les T.A.P. Celui-ci est réalisé par les animatrices et les ATSEM.

Pour les enfants des écoles élémentaires :

Les animateurs ou animatrices proposent quatre axes différents dans chaque école :

- Des activités Sportives (Gymnastique, Taekwondo, Basket, ...)
- Des activités Culturelles (les Arts Plastiques, les Arts du spectacle, chants, ...)
- Des activités Ludiques (des activités Scientifiques et Techniques, les jeux de poche, ...)
- Des activités Citoyennes (des activités autour de la prévention routière, les Droits de l'Enfant...)

Les programmes d'activités sont proposés de vacances à vacances (soit 6 à 7 semaines environ).

Les modalités d'inscription :

Les fiches d'inscription sont distribuées par les enseignants et les retours se font par la même voie.

Pour le bon fonctionnement des activités périscolaires, les enfants doivent s'engager sur la période de vacances à vacances (les absences doivent être justifiées par les parents).

La fiche d'inscription est distribuée le jour de la rentrée par les enseignants et doit être restituée le lendemain afin d'organiser les activités dès le mardi ou le vendredi (en fonction du jour de la rentrée).

Ensuite, celle-ci sera distribuée chaque trimestre.